LIVE AND DISCOVER

Taxe d'apprentissage 2021

Verser votre taxe d'apprentissage à CPE Lyon c'est porter avec nous la promesse de CPE Lyon à ses étudiants, « Live and discover », en investissant pour la formation de vos futurs collaborateurs. « Vivre des expériences personnelles et professionnelles épanouissantes pour construire un projet professionnel et de vie unique », c'est l'engagement que nous prenons auprès de chaque étudiant.

Depuis le début de la crise sanitaire nous adaptons la formation et la vie sur le campus pour honorer au mieux cette promesse, en visant toujours l'**excellence** avec **bienveillance**.

La Taxe d'apprentissage est une ressource importante pour CPE Lyon, établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG), autonome juridiquement et financièrement car uniquement 12% du budget de CPE Lyon est couvert par des subventions publiques.

En 2021, vous pouvez flécher les 13% de votre taxe d'apprentissage vers CPE Lyon, avant le 31 mai 2021.

La Taxe d'apprentissage 2021 c'est 0.68% de la masse salariale 2020.

> 87% de la TA seront appelés par les OPCO et seront reversés aux CFA pour le financement de l'apprentissage.

> 13% de la TA seront versés directement par les entreprises, sans intermédiaire, aux établissements de formation à temps plein habilités, avant le 31 mai 2021.

Pour vous aider à calculer et payer votre taxe d'apprentissage, CPE Lyon met à votre disposition un dispositif en ligne ou vous trouverez les modalités de versement par virement ou par chèque.
Connectez-vous sur : cpe-lyon.agires.com

CPE Lyon, c'est 5 diplômes d'ingénieur qui permettent à chaque élève de construire un solide socle de compétences tout en développant liberté de choix et d'action, agilité et adaptabilité.

Filière chimie, 2 diplômes :
Ingénieur en chimie - génie des procédés
Ingénieur en génie des procédés industriels

Filière numérique, 3 diplômes :
Ingénieur en sciences du numérique
Ingénieur en informatique et réseaux de communication
Ingénieur en informatique et cybersécurité

CPE Lyon, c'est aussi une école d'ingénieurs au cœur de la région Auvergne Rhône-Alpes :

Près de 54% des diplômés sont en poste en région Auvergne Rhône-Alpes

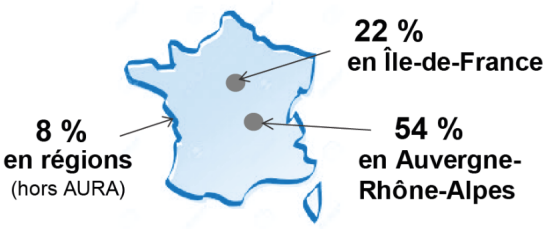

16 % à l'étranger
1- USA // Suisse
2- Allemagne

- Associée par décret à l'Université Claude Bernard Lyon I.

- Membre associé à l'« Université de Lyon »

- Membre des pôles de compétitivité

En 2021, par le versement de la taxe d'apprentissage, vous contribuerez :

• Au lancement d'une plateforme de matériels et de logiciels de travaux pratiques et de projets pour la formation à la **cybersécurité.**
• A la poursuite du développement de nouvelles plateformes pédagogiques dédiées au véhicule autonome et électrique et au développement de l'**enseignement en IA.**
• A l'équipement du laboratoire de **biotechnologies** avec 2 systèmes complets de bioréacteurs en verre pour la réalisation de fermentations dans le cadre des travaux pratiques.
• A l'installation dans le grand amphi de CPE Lyon d'un **système HF pour étudiants malentendants** et à la mise à disposition des élèves d'un logiciel de retranscription orale individuel des cours.

Vous retrouverez toutes les informations sur la taxe d'apprentissage sur le site cpelyon.fr
rubrique entreprise / taxe d'apprentissage mode d'emploi

Pour toute information :
Isabelle FAVRE
Tel : 04 26 23 45 42
isabelle.favre@cpe.fr
43 boulevard du 11 novembre 1918 - BP 82077 - 69616 Villeurbanne Cedex